Prison de Seysses (31) : le service de massages proposé aux détenus pour la Saint-Valentin met les surveillants en colère (MàJ : « Des soins entre détenus, avec des conseils d'étudiantes bénévoles et on ne parle que du cuir chevelu » veut nuancer un syndicaliste)

19/02/2025 à 18h21



19/02/2025

Si une activité esthétique a bien eu lieu, il ne s'agirait pas de massages offerts et de soins du visage prodigués par des professionnelles. "*En réalité, il s'agissait d'une intervention d'étudiantes en école d'esthétique qui sont venues, bénévolement, donner des conseils de soins*", explique

Julien Donnadieu, conseiller pénitentiaire en probation et insertion et représentant syndical à l'Unsa Justice. (…)

"*Les massages n'ont pas été réalisés par les intervenantes, mais entre les détenus, sur les consignes des professionnelles. Et on ne parle que du cuir chevelu. Enfin, la date du 14 février et de la Saint-Valentin relève du pur hasard ! Cette activité avait déjà eu lieu une fois sans qu'elle ne pose le moindre problème*", continue le représentant syndical.

France 3 Régions

16/02/2025

Selon La Dépêche, des détenus de la maison d'arrêt de Seysses, près de Toulouse, ont bénéficié de massages et de cours de danse country à l'occasion de la Saint-Valentin. Ces activités, destinées à favoriser le bien-être des prisonniers, ont suscité l'indignation des surveillants pénitentiaires. Jérôme Combelle, secrétaire FO pénitentiaire Seysses, a déclaré : « Je trouve ça choquant qu'un violeur, qu'un kidnappeur puisse bénéficier de ça. Ils sont punis pour des faits graves, nous devons aussi penser aux victimes. » Les surveillants dénoncent également un manque de moyens et estiment que ces initiatives se font à leur détriment. David, membre du Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s, confie : « Quatre surveillants ont dû payer le repas, faute d'un budget nécessaire. » Il regrette que « les délinquants semblent passer avant la société ».